



Aidez moi à y voir plus clair...merci :)

Par **lesyeuxnoirs_old**, le **28/09/2007** à **21:59**

Bonjour!

Mes parents viennent d'acquiescer un T3 destiné à une colocation pour un étudiant et moi même (aussi étudiante).

Je sais que je n'aurai pas le droit de toucher les APL mais est ce que mes parents ont le droit d'exonération de taxe? Dois je signer un bail? Enfin comment tout cela se passe...

Merci